

ciation peut recruter ses membres, et qu'en Angleterre, The British Med. Ass. publie son journal hebdomadaire à 20,000, à 22,00 exemplaires, nous avons par contre au Canada à peine £,000 praticiens. Encore ceux-ci sont-ils disséminés sur une étendue de territoire telle que leur assistance aux réunions annuelles ne pourra jamais être régulière.

D'après ses pouvoirs, le Comité des Finances fit passer un acte d'incorporation par le Parlement fédéral conférant à l'association entr'autres pouvoirs celui de publier un journal.

Voici le plan adopté et proposé par le Comité des Finances.

A. Augmenter à \$5.00 la souscription annuelle à l'association.

B. Que les membres soient acceptés en permanence et que comme tels leurs honoraires de membres soient dus régulièrement chaque année, qu'ils assistent ou non aux réunions de l'association.

En retour de cette contribution annuelle, donner à chaque membre :

1° Un journal mensuel.

2° Un certificat de membre de l'Ass. Med. Canadienne.

3 Un certificat de membre de l'Ass. Med. Provinciale, spéciale à son lieu de résidence.

En vue du mouvement lancé par les 4 provinces de l'Ouest pour l'établissement d'un Bureau Commun pour la licence et en vue de la majorité évidente en faveur du Bill Roddick à la réunion de l'association à Winnipeg l'été dernier, le temps semble venu du consentement général de la profession que l'Association ait un journal officiel.

La profession canadienne ne partage pas moins que le reste de la population le désir de travailler à stimuler le sentiment national dans cette partie de l'empire, et l'Ass. Méd. Can. en fondant son journal veillera à éviter toute ingérence dans les affaires des autres journaux ayant déjà à leur crédit des services sérieux.

Le Comité des Finances désire vivement que les confrères canadiens de langue française réalisent et sentent vraiment que l'Ass. Méd. Can. tout comme son Journal existent dans leur intérêt tout également et à cet effet il est proposé qu'il y ait dans la plupart sinon dans chacune des éditions du Journal un ou plusieurs articles en français. Jusqu'à quel point nous continuerons et développerons ce côté particulier du journal dépendra naturellement du degré d'encouragement et de support que le journal recevra de la part des collègues canadiens de langue française.